



Titre de séjour (regroupement familial)

Par **espidar**, le **30/08/2012** à **11:23**

Bonjour,rn Je suis nationalité Iranienne en 2003 je me suis marier avec une nationalité Italienne j'ai obtenu une carte de séjour 10 ans Ressortissant UE ou membre de Famille.en 2006 on est divorcé,depuis 2005 tjs je suis dans les commerce,en 2011 je me suis remarié avec une Iranienne(elle tjs en Iran),j'ai demandé de regroupement familial,ils m'ont répondu:Vous êtes ressortissant de l'un des états membres de l'union européenne(y compris l'Islande.....ou la Suisse)dans ces conditions je vous invite à vous rapprocher de la préfecture pour examiner votre situation.rnrnJ'ai téléphoné à la préfecture ils m'ont dit que je dois changer ma carte de séjour, en suite je suis allé la faire et sous préfecture il m'ont dit,il faut qu'elle vienne avec un visa court(e) (touristique)en suite vous démarquez.rnJe besoin des info correctes, que puisse faire? Merci d'avance.